



CAP ACCOMPAGNANT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE FRANCONVILLE (95)

Cette formation est éligible au CPF. Identifiant CPF : 243503

Présentation du diplôme

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Accompagnant Éducatif Petite Enfance est un diplôme de niveau 3.

Il est délivré par l'Éducation Nationale. Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Son objectif est de former des professionnels pour l'accueil, la garde, l'entretien du cadre de vies des jeunes enfants.

Public concerné

Tout candidat à la certification répondant aux prérequis.

Prérequis

- Niveau 3^{ème}
- Être âgé d'au moins 18 ans dans l'année du passage des épreuves

Durée

- **504 heures de formation théorique**
- **525 heures minimum de période de formation en milieu professionnel**

Dates de formation

Du 23 septembre 2020 au 18 mai 2021

Lieu

IFAC Val d'Oise
3 allée Hector Berlioz
95130 Franconville

Dates limites d'inscription

Merci de télécharger, compléter et nous adresser votre dossier d'inscription complet jusqu'au premier jour de formation.

Tarifs

Frais d'inscription :	30€
Coût de formation : Préparation aux épreuves professionnelles, générales et stage	5040€
Coût de formation : Préparation aux épreuves professionnelles et stage	3850€

Dates d'informations collectives

Pas d'information collective. Renseignez-vous directement auprès de : Mme Cécile SONGNE : 01 34 44 21 90

Sélections

Epreuve écrite (2h) : vérification de la qualité de l'expression écrite. Évaluation du niveau de connaissances et des capacités d'analyse (français et mathématiques niveau 3^{ème}).

Dates : 17 juin à 14h ou 1^{er} juillet à 10h sur convocation écrite.

Epreuve orale (30min) : entretien de motivation devant nous permettre de vérifier la cohérence entre expérience, projet professionnel et choix de la formation.

Dates : Communiquée ultérieurement après validation de l'écrit

Contact :

Cécile SONGNE

01 34 44 21 90

cecile.songne@95.ifac.asso.fr



ifac.asso.fr



Objectifs

Le CAP AEPE permet d'acquérir les compétences pour être autonome dans ses missions d'accompagnant éducatif petite enfance.

À l'issue de la formation vous serez en capacité :

- de conduire des activités d'animation et d'éveil contribuant à la socialisation de l'enfant, à son autonomie et l'acquisition du langage ;
- de dispenser les soins du quotidien contribuant à répondre aux besoins physiologiques de l'enfant et à assurer sa sécurité physique et affective ;
- d'assurer la conduite des activités en collaboration avec les parents et les autres professionnels ;
- de prendre en compte la dimension éthique du métier vous permettant un positionnement professionnel adapté ;

Contenu de la formation

La préparation aux épreuves du CAP AEPE comprend les enseignements suivants :

Unités professionnelles

UP1 : Accompagner le développement de l'enfant

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne
- Prévention – Santé – Environnement

UP2 : Exercer son activité en accueil collectif

- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels
- Exercer son activité en école maternelle
- Exercer son activité en EAJE et en accueil de loisirs

UP3 : Exercer son activité en accueil individuel

- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels.

Unités générales

UG1 : Français – Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

UG2 : Mathématiques – Sciences physiques et chimiques

UG3 : Éducation physique et sportive (facultatif)

Langue vivante (facultatif)

Méthodes mobilisées

Nous proposerons des temps de formation à distance et du travail en autonomie au cours de l'année.

- Apports théoriques
- Exercices d'application à partir de cas concrets
- Travail en groupe
- Conseil individualisé
- Mise en situation professionnelle

Périodes de formation en milieu professionnel

Plusieurs périodes de stages devront être réalisées :

- 7 semaines en crèche et/ou autre établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE)
- 7 semaines en école maternelle et/ou accueil collectif de mineurs

Modalités d'évaluation

La certification du CAP AEPE se déroule en plusieurs épreuves écrites et/ou orales affectées de coefficients différents.

- **Unités professionnelles :**
EP1, EP2, EP3 : Épreuves écrites et orales
- **Unités d'enseignement général :**
EG1 : Épreuves écrites et orales de 2h15
EG2 : Épreuve écrite de 2h
EG3 : Épreuve définie par arrêté du 15/07/2009
- Épreuve de langue - Facultative - 20mn

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Notre centre de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour les autres situations de handicap, merci de bien vouloir vous mettre en relation avec notre référent.